



Bourges, le 26 janvier 2012

CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DU CHER POUR LE PROJET DE LA LIGNE GRANDE VITESSE (LGV) PARIS ORLEANS CLERMONT FERRAND LYON

L'association des maires du Cher a été créée en 1923, regroupe 289 communes sur 290 et 27 intercommunalités sur 27 en 2011 et elle est affiliée à l'Association des maires de France.

Sa longévité et sa représentativité en font donc un acteur légitime et incontournable dans le paysage politique du Cher.

Elle apporte un soutien aux maires en termes de conseil, d'information et de formation aux nouvelles dispositions législatives et règlementaires.

Elle organise également des Assemblées générales plénières et extraordinaires.

Ces assemblées générales sont très suivies par les élus du Cher et sont un rendez-vous important de la vie publique départementale, traitant de sujets et problématiques propres à faciliter et accompagner les élus locaux dans l'exercice quotidien de leurs fonctions électives.

Ainsi, au cours de la dernière Assemblée générale extraordinaire de l'Association des maires du Cher, qui s'est réunie le 10 décembre 2011 à Sancergues, son Président, M. Rémy Pointereau a souhaité sensibiliser encore plus les élus du Cher sur la réalisation et le passage de la future *Ligne Grande Vitesse Paris Orléans Clermont Ferrand Lyon*, afin de réaliser une contribution au nom de l'Association des maires du Cher, contribution propice à alimenter le débat public de la LGV POCL.

Compte tenu de l'importance de ce projet essentiel pour le Département, le Président a ainsi demandé aux communes de bien vouloir faire délibérer leurs conseils municipaux sur l'opportunité du projet et sur le choix de scénario qui leur convenait le mieux, au regard bien évidemment de leurs exigences environnementales, leurs contraintes géographiques naturelles et du nécessaire désenclavement ferroviaire auquel est confronté le Berry en terme de LGV.

Les communes et intercommunalités sont déjà très au fait de ce projet, car une grande partie d'entre elles ont déjà adhéré à l'Association TGV Grand Centre Auvergne, véritable moteur et outil de promotion et de valorisation de ce projet à l'échelle notamment de notre territoire du Cher.

Les communes du Cher ont donc manifesté naturellement leur soutien à ce projet au cours de cette assemblée générale du 10 décembre, plébiscitant l'initiative de son Président de lancer une consultation ad hoc dans le meilleur délai et louant de surcroît sa pertinence.

Sur l'ensemble des collectivités locales du Cher (communes et Communautés de communes), celles qui ont répondu :

- soit à l'association des Maires du Cher par une délibération de leur conseil municipal,
- soit à l'association TGV Grand Centre Auvergne, en transmettant leur avis

1/ sur l'opportunité du projet :

Toutes ont reconnu le caractère nécessaire et prioritaire du projet POCL pour le désenclavement ferroviaire auquel est confronté le Berry en terme de LGV.

En effet, toutes les collectivités locales concernées s'accordent à dire que l'attractivité des territoires ruraux passe par leur accessibilité avec des moyens de communication modernes et que la LGV valorisera l'économie départementale.

2/ sur le choix d'un scénario :

- ☛ **90% d'entre elles se prononcent en faveur du scénario OUEST**
- ☛ **4% d'entre elles se prononcent en faveur du scénario OUEST-SUD**
- ☛ **et 5% d'entre elles se prononcent en faveur du scénario MEDIAN**

En effet, la plupart des communes des territoires du **Pays Fort** et du **Sancerrois** sont très opposées au scénario Médian qui impacterait très fortement et négativement l'agriculture en général, les paysages et les produits d'excellence issus de cette région naturelle à forte identité (vignobles du Sancerrois, de Ménetou Salon, crottins de Chavignol...)

Elles soutiennent de facto le scénario OUEST qui selon elles, permet de ménager au mieux leurs contraintes écologiques, agricoles et environnementales et leurs savoirs faire développés dans ces territoires ainsi que leurs richesses patrimoniales évidentes. Ce scénario éviterait ainsi de réaliser « une saignée nouvelle » au sein de ces territoires et de leurs paysages remarquables. Il leur paraît donc comme le plus respectueux de l'environnement puisqu'il utilise sur la majeure partie de son tracé des couloirs d'infrastructures existantes, tant routiers, autoroutiers, que ferroviaires.

Les communes autour de **Bourges**, au cœur des pôles d'activités, **soutiennent également le scénario OUEST** et ont quant à elles évoqué la nécessité d'être reliées à la grande vitesse afin **d'améliorer leur attractivité et leur compétitivité**, tant dans la recherche, que dans l'industrie, l'agriculture ou l'artisanat, en permettant de surcroît et assurément de replacer aussi l'enseignement supérieur et la formation au centre des priorités du Cher.

Cependant, **certaines communes autour et en bordure du polygone de tir** près de la base aérienne militaire d'Avord, se sont manifestées également au regard de leurs craintes d'être à nouveau isolées, prises entre deux infrastructures d'un côté par le polygone de tir et de l'autre par la ligne LGV..

Les communes qui se sont prononcées quant à elles pour un autre scénario ont justifiées leurs décisions en invoquant bien évidemment leur situation géographique particulière :

- pour les communes à l'est et au nord-est du Département, limitrophes de la Nièvre, elles ont opté pour le scénario MEDIAN, vu leur proximité des communes de Cosne sur Loire, La Charité et Nevers.
- pour les communes à l'ouest et au sud du Département, limitrophes quant à elles de l'Indre, de la Creuse et de l'Allier, elles ont opté pour le scénario OUEST-SUD au vu de leur proximité des communes de Châteauroux ou de Montluçon.

CONCLUSION :

Cette présente contribution de l'Association des Maires du Cher au débat public du projet LGV POCL est donc un engagement et un témoignage fort des communes du Cher pour reconnaître que la réalisation du projet d'une ligne grande vitesse est primordiale pour le Cher.

Il semble se dégager au sein de l'Association des Maires du Cher une forte préférence pour le scénario OUEST, incluant un passage et une gare à Bourges, bien que d'autres scénarii ont été également évoqués par certaines communes.

Ces collectivités demandent en parallèle, l'électrification et la modernisation de la ligne Bourges, Saint Amand-Montrond et Montluçon pour le développement équitable de tous les territoires du sud de la Région Centre et du nord de l'Auvergne.

L'association des maires du Cher tient de plus à signaler le nécessaire raccordement de la ligne LGV POCL au POLT (Paris Orléans Limoges Toulouse), tant la complémentarité de ces deux projets semble évidente.

Enfin, l'idée générale à retenir est que les collectivités du Cher considèrent ce projet LGV POCL comme vital pour le Cher, un rendez-vous avec l'Histoire à ne pas manquer.